

Séance du 1^{er} juin 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mai 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mme Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Iriart, Mme Wagner conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Belbaraka à M. Boutonnet ; Mme Destin à M. Laiguillon.

ABSENTS : Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Soroste présente le rapport suivant :

OBJET : TEMPORADA – Fixation des tarifs.

Comme chaque année à la même période, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur les tarifs de la temporada.

Les formules d'abonnement proposées sont identiques à l'an dernier ; elles sont rappelées ci-après :

- Abonnement « Temporada » : même place choisie pour les quatre corridas de toros et la novillada avec picadors, avec une réduction sur les tarifs des corridas de l'ordre de 10 % pour les places situées en files (ramenée à 5 % pour les trois premiers rangs et le balconcillo ombre) et un prix préférentiel pour la novillada avec picadors (réduction d'environ 50 %) ;

- Abonnement « 2 corridas » fêtes et 15 août : même place choisie pour les deux corridas de toros (sans réduction) ;

- Abonnement « Feria de l'Atlantique » : même place choisie pour les deux corridas de septembre (sans réduction) et la novillada avec picadors, avec une réduction de tarifs d'environ 50 % pour ce dernier spectacle.

Les abonnés bénéficieront d'un tarif préférentiel pour les novilladas sans picadors (billets payables en sus de l'abonnement), soit 5 € par spectacle contre 12 € pour le plein tarif.

Des tarifs réduits sont proposés en porte C et F, en files 1 à 21 (cf. tableau ci-dessous), pour les comités d'entreprise adhérant à Synergie 2000 et les peñas, dans la limite des places disponibles et pour un minimum de dix entrées groupées par corrida, sur présentation de la carte d'adhésion 2017.

Les professionnels du tourisme qui commercialisent des séjours de groupes (dix participants minimum) incluant l'assistance à un spectacle tauromachique bénéficient d'un tarif spécifique et unique de 25 € par siège vendu, en fonction des disponibilités (Files hautes ombre, côté toril, porte G).

Les lycéens et étudiants bénéficient d'une tarification spécifique (sur présentation de leur carte), aux conditions suivantes :

Place « gradas » pour les corridas

Ombre :	15 € (porte A files 1 à 6)
Ombre et soleil	15 € (portes C et F files 13 à tablancillo)
Soleil	10 € (portes D et E files 13 à tablancillo)

« Pass multi-corridas » : places en gradas pour deux corridas et une novillada au choix (sans picadors ou piquée).

Ombre :	25 € (porte A files 1 à 6)
Ombre et soleil	20 € (portes C et F files 13 à tablancillo)
Soleil	15 € (portes D et E files 13 à tablancillo)

L'entrée aux spectacles est gratuite jusqu'à 8 ans pour les corridas et jusqu'à 15 ans pour les novilladas.

En outre, les droits suivants sont applicables :

- droit de location : 1 € par place pour toute vente effectuée en dehors du guichet le jour du spectacle ; ce droit est conservé par les offices de tourisme d'Anglet et de Biarritz pour les ventes qu'ils réalisent ;

- envoi en « lettre suivie » des billets : 5 €.

Les billets pourront être remboursés dans les cas suivants :

- annulation du spectacle : le remboursement sera réalisé d'office pour l'ensemble des billets ;
- report du spectacle : conformément aux dispositions du règlement taurin, le remboursement sera effectué uniquement sur demande des spectateurs, demandes qui devront parvenir au bureau des arènes dans un délai de 15 jours maximum après l'annonce du report et avant la présentation du spectacle reporté ;
- en cas de force majeure ne permettant pas à une personne d'assister au spectacle, sur production d'une pièce justificative.

Il est également rappelé que les abonnés ont la possibilité de payer en deux ou trois versements (juin, juillet et août) ; en l'absence de versement dans les délais indiqués, les billets seront remis en vente.

Les modalités du partenariat établi avec les offices de tourisme de Bayonne, d'Anglet et de Biarritz pour la vente de billets sont fixées par convention.

Enfin, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à délivrer diverses places gratuites : invitations à caractère protocolaire, invitations professionnelles, gratuités pour les orchestres, etc.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'ensemble de ces modalités ainsi que les tarifs tels que détaillés dans le tableau ci-dessous et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à la billetterie avec les offices de tourisme de Bayonne, d'Anglet et de Biarritz. Il est précisé que ces dispositions s'appliquent pour l'année 2017 mais également pour les saisons suivantes, en l'absence de modification(s) ultérieure(s) affectant les tarifs ou la programmation des spectacles.

PRIX DE VENTE DES BILLETS A L'UNITE

CATEGORIES	NOVILLADA PIQUEE	REJON	CORRIDA	TARIF REDUIT *
PORTE A				
Loges	25	69	99	
Gradas de balcon	25	41	61	
Files 1 à 3	25	26	41	
Files 4 à 6	25	26	24	
PORTES B et G				
Barreras	25	69	99	
Contra Barreras	25	63	96	
Delanteras	25	59	86	
Balconcillos	25	59	86	
Files 1 à 10	25	52	73	
PORTES H-I-J-K				
Balconcillos	25	52	73	
Files 1 à 3	25	34	47	
Files 4 à 7	25	34	41	
PORTES C et F				
Barreras	20	56	80	
Contra Barreras	20	48	73	
Delanteras	20	41	68	
Files 1 à 12	20	33	52	Rejon : 28 € Corrida : 46 €
Files 13 à 21	20	33	41	Rejon : 28 € Corrida : 35 €
File 22 et tabloncillo	20	26	24	
PORTES D et E				
Barreras	15	41	68	
Contra Barreras	15	39	61	
Delanteras	15	33	52	
Files 1 à 12	15	32	41	
Files 13 à 21	15	24	24	
File 22 et tabloncillo	15	18	19	

(*Tarif réduit : selon conditions précisées ci-dessus).

Novilladas sans picadors : tarif unique de 12 €.

PRIX DE VENTE DES ABONNEMENTS

CATEGORIES	ABONNEMENT TEMPORADA 4 corridas + novillada piquée	ABONNEMENT 2 corridas fêtes + 15/08	ABONNEMENT ATLANTIQUE 2 corridas + novillada piquée
PORTE A			
Loges	389	198	210
Gradas de balcon	228	122	134
Files 1 à 3	156	82	94
Files 4 à 6	96	48	60
PORTES B et G			
Barreras	389	198	210
Contra Barreras	373	192	204
Delanteras	335	172	184
Balconcillos	335	172	184
Files 1 à 10	271	146	158
PORTES H-I-J-K			
Balconcillos	271	146	158
Files 1 à 3	178	94	106
Files 4 à 7	156	82	94
PORTES C et F			
Barreras	310	160	170
Contra Barreras	284	146	156
Delanteras	265	136	146
Files 1 à 12	194	104	114
Files 13 à 21	154	82	92
File 22 et tabloncillo	94	48	58
PORTES D et E			
Barreras	263	136	144
Contra Barreras	236	122	130
Delanteras	202	104	112
Files 1 à 12	152	82	90
Files 13 à 21	92	48	56
File 22 et tabloncillo	77	38	46

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. Iriart, Mme Wagner s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint